

**Centre Communal d'Action
Sociale de SAINT-CHEF**

Séance du
Jeudi 12 juin 2025

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE

L'an deux mil vingt cinq

Le douze juin

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SAINT-CHEF dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Nicole BAILLAUD, Vice-présidente.

Date de convocation : le 05 juin 2025

Présents : Nicole BAILLAUD, Arlette GADOUD, Solange PETIT, Thomas MOULENES, Gilles FIORINI, Hélène NEYRON, Evelyne TRIPIER-MONDANCIN, Pascale PESENTI, Corinne RE, Marie-Thérèse REGARD, Martine REMY

Pouvoir : Alexandre DROGOZ donne pouvoir à Nicole BAILLAUD

Excusée : Joëlle GROS

Quorum : 11/13

Secrétaire de séance : Martine REMY

ORDRE DU JOUR :

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 10 AVRIL 2025

Délibérations

2) TARIF DU VOYAGE 2025

Organisation et informations

3) MISSION LOCALE

4) REPAS DES AINES

5) PROJET AU PROFIT DU CCAS « LES FARFELUS DE LA SCENE »

6) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1) Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 10 avril 2025

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 10 avril 2025.

2) Tarif du voyage 2025

Rapporteur Nicole BAILLAUD

Le CCAS souhaite mettre en place des actions visant à favoriser la vie sociale des habitants de la Commune en proposant des activités de rencontre.

L'idée est de proposer aux personnes de 60 ans et plus (55 ans si handicap) et leurs aidants un séjour de 8 jours et 7 nuits à Mûrs de Bretagne, du 13 au 20 septembre 2025

Le tarif du séjour, transport compris, organisé par ANCV est fixé à 838.00 € par personne et 626.00 € avec une aide ANCV appliquée selon le revenu fiscal. Un supplément pour chambre seule sera appliqué au tarif de 94.00 €

Le montant du séjour comprend la taxe de séjour, l'assurance annulation et les frais de transports.

Le règlement se fera par chèques en 1, 2 ou 3 fois, de la façon suivante :

Plein tarif	Montant pour 1 personne	Date	Précisions
Règlement en 1 fois	838 €	Juin 2025	Montant total : voyage et transport
	94 €	Juin 2025	Supplément si chambre individuelle
Règlement en 2 fois	683 €	Juin 2025	1 ^{er} acompte
	155 €	Sept. 2025	Solde
	94 €	Juin 2025	Supplément si chambre individuelle
Règlement en 3 fois	478 €	Juin 2025	1 ^{er} acompte
	205 €	Aout 2025	2 ^{ème} acompte
	155 €	Sept. 2025	solde
	94 €	Juin 2025	Supplément si chambre individuelle

Tarif réduit	Montant pour 1 personne	Date	Précisions
Règlement en 1 fois	626 €	Juin 2025	Montant total : voyage et transport
	94 €	Juin 2025	Supplément si chambre individuelle
Règlement en 2 fois	471 €	Juin 2025	1 ^{er} acompte
	155 €	Sept. 2025	Solde
	94 €	Juin 2025	Supplément si chambre individuelle
Règlement en 3 fois	330 €	Juin 2025	1 ^{er} acompte
	141 €	Aout 2025	2 ^{ème} acompte
	155 €	Sept. 2025	solde
	94 €	Juin 2025	Supplément si chambre individuelle

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de séjour pour les personnes de 60 ans et plus et leurs aidants selon les conditions détaillées par le Président ci-dessus ;
- DIT que le règlement se fera par chèques en 1, 2 ou 3 fois de la façon mentionnée ci-dessus ;
- AUTORISE le Président à signer toutes pièces de nature administratives, techniques ou financières afférentes.

3) Mission locale

Rapporteur Nicole BAILLAUD

Nicole BAILLAUD informe les membres du conseil d'administration que la permanence a été annulée sans information particulière.

4) Repas des aînés

Rapporteur Nicole BAILLAUD

Le repas est fixé au dimanche 12 octobre 2025. Cette année exceptionnellement il devrait y avoir des grenouilles au menu. La préparation pourra se faire le samedi après-midi. L'animation sera faite par les mêmes artistes que l'année dernière. Certains membres du conseil d'administration précisent qu'il serait bien de pouvoir changer d'intervenants en 2026.

5) Projet au profit du CCAS « les farfelus de la scène »

Rapporteur Nicole BAILLAUD

Les farfelus de la scène proposent une représentation « les aventures de Monsieur Louis » le 06 septembre à la salle Françoise Seigner. La buvette sera organisée par le CCAS au profit du CCAS. 40% des recettes des entrées sera reversé au profit du CCAS. Une convention sera signée avec les farfelus de la scène.

6) Questions et informations diverses

- Ateliers informatique : l'atelier mis en place à la maison pour tous ne fonctionne pas bien, la proposition est de faire cette permanence à la bibliothèque le 1^{er} mercredi de chaque mois à partir du 03/09/2025.
- Ateliers mémoire : un cycle d'ateliers est organisé par la MSA, réunion de présentation le jeudi 4 septembre et ensuite atelier tous les jeudis de 9h à 11h30 à compter du 11/09/2025 dans l'ex salle du conseil à l'étage de la mairie.
- Tablette pour les seniors : une tablette avec un usage très simplifié sera présentée lors du repas des aînés ; c'est une solution numérique adaptée aux personnes âgées qui peut permettre de maintenir des liens avec les proches, d'envoyer des photos, une application pour penser à prendre des médicaments par exemple, etc.
- Aides :
 - 80 € ont été attribués à monsieur AT, il a également été orienté auprès d'une assistante sociale pour l'aider gérer son budget
 - 300€ ont été attribués à Mr et Mme G, jeune couple qui était sans emploi suite à licenciement. Mr vient de retrouver du travail
- Jardins partagés : goûter le vendredi 27 juin à partir de 16h30 sur place.
- Prélèvement automatique : les démarches sont en cours.
- Randonnée : elle aura lieu le 28 septembre 2025, 4 000 flyers ont été commandés. Ils seront distribués dans les boîtes aux lettres en même temps que le flash info spécial finances et la plaquette de présentation de la saison culturelle 2025/2026.
- Octobre rose : la manifestations est le 04 octobre 2025, la commission santé organise une réunion pour la préparation le 18/06/2025 à 19h à la maison des associations à Arcisse.
- Subvention de la CARSAT : Que faire de la subvention de 2 050 € versée par la CARSAT ? Nicole BAILLAUD précise qu'elle ne peut pas s'en occuper par manque de temps. Solange PETIT précise que qu'un voyage à la journée pourrait répondre à ceux qui ne peuvent pas partir sur plusieurs jours. Nicole BAILLAUD se renseigne pour savoir comment cette subvention peut être utilisée et si l'action peut être réalisée sur 2026.
- Aide aux devoirs : une réunion pour la préparation de l'aide aux devoirs pour la rentrée prochaine est fixée au 08/07/2025 à 18h.

Fin de la séance à 20h30.

La Vice-présidente



Nicole BAILLAUD

La secrétaire

Martine REMY

